

Siret : 92031181800016 Code Naf : 6202A
Urssaf/Msa : 117 000001570967628

Matricule : 00001
N° SS : 291019935079813

Iban / Rib : FR76 4061 8803 1000 0400 9260 829
Emploi : **Consultante Finance de Marchés**
Statut professionnel : **Cadre**
Position : **3.1**
Coefficient : **170**

Mademoiselle OUKRIM Boutaina
88 Rue de la République
92800 PUTEAUX

Entrée : 01/10/2022 Sortie : 31/07/2024
Ancienneté : 1 an et 10 mois

Convention collective : **Bureaux d'études techniques**

Éléments de paie		Base	Taux	A déduire	A payer	Charges patronales		
Salaire de base		151.67	26.0104		3 945.00			
Heures supplémentaires 25 %		32.00	32.5130		1 040.42			
Heures supplémentaires 50%		6.00	39.0156		234.09			
Sous total Salaire de base		189.67			5 219.51			
Congés payés pris 100624-140624 (5 jours)		- 5.00	240.8634	1 204.32				
Congés payés pris 170624-210624 (5 jours)		- 5.00	240.8634	1 204.32				
Congés payés pris 240624-250624 (2 jours)		- 2.00	240.8634	481.73				
Congés payés pris 260624 (0,5 jour)		- 0.50	240.8634	120.43				
Congés payés pris 080724-120724 (5 jours)		- 5.00	240.8634	1 204.32				
Congés payés pris 150724-190724 (5 jours)		- 5.00	240.8634	1 204.32				
Indemnité congés payés (22,5 jours)					5 419.44			
Indemnité de repas (Non Imposable)		14.00	10.1000		141.40			
--- Fin de contrat ---								
Indemnité compensatrice de congés payés					1 565.62			
Pas de CP acquis au titre de la maladie								
Salaire brut					6 926.53			
Santé								
Sécurité Sociale - Mal. Mat. Inval. Décès						6 926.53	13.0000	900.45
Complémentaire - Incap. Inval. Décès						3 864.00	1.5000	57.96
Complémentaire - Incap. Inval. Décès						3 062.53	1.1300	34.60
Complémentaire - Santé		3 864.00	1.2500	48.30		3 864.00	1.2500	48.30
Accidents du travail & mal. professionnelles						6 926.53	0.6600	45.72
Retraite								
Sécurité Sociale plafonnée		3 864.00	6.9000	266.62		3 864.00	8.5500	330.37
Sécurité Sociale déplafonnée		6 926.53	0.4000	27.71		6 926.53	2.0200	139.92
Complémentaire Tranche 1		3 864.00	4.1500	160.36		3 864.00	6.2200	240.34
Complémentaire Tranche 2		3 062.53	9.8600	301.97		3 062.53	14.7800	452.64
Famille						6 926.53	3.4500	238.97
Assurance chômage								
Chômage						6 926.53	4.3000	297.84
APEC		6 926.53	0.0240	1.67		6 926.53	0.0360	2.49
Cot. statutaires ou prévues par la conv. coll.								
Contribution ADESATT						6 926.53	0.0200	1.39
Autres contributions dues par l'employeur								
Autres contributions dues par l'employeur						6 926.53	2.0460	141.72
Autres contributions dues par l'employeur						3 864.00	0.1000	3.86
CSG déduct. de l'impôt sur le revenu		8 192.56	6.8000	557.09				
CSG/CRDS non déduct. de l'impôt sur le revenu		8 192.56	2.9000	237.58				
Exonération sociale sur HC/HS		1 274.51	- 10.9200	- 139.18				
Total des cotisations et contributions				1 462.12				2 936.57
Indemnité de licenciement exonérée					2 938.56			
Forfait mensuel NAVIGO Toutes Zones		86.40	25.0000		21.60			
Forfait mensuel NAVIGO Toutes Zones		86.40	75.0000		64.80			
Intéressement versé					1 385.31			
Heures	Heures suppl.	Brut	Plafond S.S.	Net imposable	Ch. patronales	Coût Global	Total versé	Allègements
Mensuel								
Annuel								
Acquis								
Pris								
Solde								

Siret : 92031181800016 Code Naf : 6202A
Urssaf/Msa : 117 000001570967628

Matricule : 00001
N° SS : 291019935079813

Iban / Rib : FR76 4061 8803 1000 0400 9260 829
Emploi : Consultante Finance de Marchés
Statut professionnel : Cadre
Position : 3.1
Coefficient : 170

Mademoiselle OUKRIM Boutaina
88 Rue de la République
92800 PUTEAUX

Entrée : 01/10/2022 Sortie : 31/07/2024
Ancienneté : 1 an et 10 mois

Convention collective : Bureaux d'études techniques

Éléments de paie		Base	Taux	A déduire	A payer	Charges patronales			
Réintégration fiscale		48.30							
Exonération sur HC/HS/RTT : montant net fiscal		363.84							
Exonération sur HC/HS/RTT : cumul net fiscal annuel		7 500.00							
Montant net social		9 668.48							
Total dû					9 874.68				
Acompte du 20/07/2024				500.00					
Net à payer avant impôt sur le revenu					9 374.68				
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie		78.92							
Impôt sur le revenu prélevé à la source - PAS		6 651.96	- 11.8000	784.93					
Taux personnalisé									
Impôt sur le revenu : cumul PAS annuel		4 147.74							
Net payé					8 589.75				
Heures	Heures suppl.	Brut	Plafond S.S.	Net imposable	Ch. patronales	Coût Global	Total versé	Allègements	
Mensuel	189.67	38.00	6 926.53	3 864.00	6 651.96	2 936.57	14 273.37	9 863.10	124.68
Annuel	1 327.69	266.00	42 394.99	27 048.00	35 150.47	17 608.87	72 026.21	60 003.86	1 070.91
Acquis									
Pris									
Solde									
						Net payé : 8 589.75 euros			
						Paiement le 31/07/2024 par Virement			

HIGHSKILL

66 Avenue des Champs Elysees
chez OCP Business Center 4
75008 PARIS

Siret : 92031181800016

Code Naf : 6202A

Reçu pour solde de tout compte

Je soussignée, Mademoiselle OUAKRIM Boutaina,

demeurant 88 Rue de la République
92800 PUTEAUX

reconnais avoir reçu ce jour, par Virement,
de HIGHSKILL

66 Avenue des Champs Elysees chez OCP Business Center 4 75008 PARIS

pour solde de tout compte la somme nette de *****8 589.75 Euros soit, en toutes lettres
*****Huit mille cinq cent quatre-vingt neuf euros et soixante quinze centimes*****
correspondant à mon bulletin de paie du mois de Juillet 2024.

Cette somme m'est versée en paiement des éléments suivants, étant précisé que les montants
sont indiqués avant déduction des éventuelles cotisations et contributions salariales :

Salaire de base	3 945.00
Heures supplémentaires 25 %	1 040.42
Heures supplémentaires 50%	234.09
Congés payés pris 100624-140624 (5 jours)	- 1 204.32
Congés payés pris 170624-210624 (5 jours)	- 1 204.32
Congés payés pris 240624-250624 (2 jours)	- 481.73
Congés payés pris 260624 (0,5 jour)	- 120.43
Congés payés pris 080724-120724 (5 jours)	- 1 204.32
Congés payés pris 150724-190724 (5 jours)	- 1 204.32
Indemnité congés payés (22,5 jours)	5 419.44
Indemnité de repas (Non Imposable)	141.40
Indemnité compensatrice de congés payés	1 565.62
Indemnité de licenciement exonérée	2 938.56
Forfait mensuel NAVIGO Toutes Zones	21.60
Forfait mensuel NAVIGO Toutes Zones	64.80
Intéressement versé	1 385.31
Acompte du 20/07/2024	- 500.00
Impôt sur le revenu prélevé à la source - PAS	- 784.93

Conformément à l'article L.1234-20 du Code du travail, je reconnais être informée de la possibilité
de dénoncer ce reçu pour solde de tout compte dans les six mois suivant sa signature par lettre
recommandée.

Passé ce délai, je ne pourrai plus contester les sommes qui y sont mentionnées.

Le présent reçu pour solde de tout compte a été établi en deux exemplaires, dont un m'est remis.

Fait à PARIS le 31/07/2024

Signature de l'employeur précédée de la mention

"Bon pour règlement des sommes indiquées"

Bon pour règlement des sommes indiquées

Signature du salarié précédée de la mention

"Bon pour acquit des sommes sous réserve d'encaissement"

Bon pour acquit des sommes sous réserve
d'encaissement

DocuSigned by:

Mohamed ELBAZE

60E611B5329F478...

DocuSigned by:

Boutaina OUAKRIM

F7DA868D861F41C...

DS



HIGHSKILL

66 Avenue des Champs Elysees
chez OCP Business Center 4
75008 PARIS

Siret : 92031181800016

Code Naf : 6202A

Certificat de travail

Je soussigné(e), ELLOUZE Mohamed,
Agissant en qualité de Président
Certifie avoir employé Mademoiselle OUAKRIM Boutaina (Matricule: 00001)
Demeurant à 88 Rue de la République
92800 PUTEAUX

En qualité de :

Du 01/10/2022 au 31/07/2024 :
Consultante Finance de Marchés Position 3.1, Coefficient 170
Soit une durée d'emploi du 01/10/2022 au 31/07/2024

Sous réserve de justifier du bénéfice de l'assurance chômage auprès de l'organisme, en application de l'article L.911-8 du code de la sécurité sociale, vous pourrez bénéficier à titre gratuit de la portabilité des garanties au titre des risques :

- portant atteinte à l'intégrité physique de la personne ou liés à la maternité (frais de santé),
- liés au décès, incapacité de travail ou invalidité (prévoyance),

pour la durée de la situation de chômage et dans la limite de 12 mois (1).

(1) durée du dernier contrat de travail (ou des derniers contrats de travail consécutifs au sein de notre entreprise), sans pouvoir excéder 12 mois.

Fait à PARIS le 31/07/2024

Signature précédée du nom et de la qualité du signataire :
ELLOUZE Mohamed
Président

DocuSigned by:
Mohamed ELLOUZE
60E611B5329F478...

DS

